



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Directrice générale greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura une consultation publique le 4 décembre 2023 à 19h00 au 857 chemin Saint-Ignace.

Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ.

Lors d'une séance du conseil tenue le 6 novembre 2023, le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté le projet de règlement numéro 2023.11303 03303 intitulé Règlement de zonage, afin d'inclure l'usage c6-2 dans toutes les zones agricoles, soit les zones A-1, A-2, A-3, A-26, A-28, A-30.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 4 décembre 2023, à 19h00 au centre communautaire Albert Santerre situé au 857, chemin St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Toute personne qui le désire peut consulter le Règlement au bureau de la municipalité et peut en obtenir une copie, s'il le désire, moyennant les frais prévus à cet effet, en en faisant la demande à la greffière-trésorière, durant les heures habituelles de travail.

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE 7^e JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

La directrice générale - greffière-trésorière,
Sophie Bélair Hamel

RÉPERTOIRE DE NOS ENTREPRISES LOCALES

SCIERIE DUHAMEL

(450) 296-8282
sales@adf-sawmill.com.

B.C.C INC.

(514) 971 8558

FERME FORMIDO

(450) 296-4974
www.fermeformido.com

BLEUETIÈRE SARIANNE

(438) 823-6848

CHAMPIGNY ÉLECTRIQUE

(450) 525-3006
champignyelectrique@hotmail.com

APICULTURE PATENAUDE

(514) 233-4437
ww2.apiculture-patenaude.com

L'ÉRABLE AU FIL DU TEMPS

(450) 248-9059
www.erableaufildutemps.ca

SOUDURE GÉNÉRALE JACQUES BOURGOIN

(450) 296-8878
jacquesbourgoin@videotron.ca

EURO-SPA

(450) 248-0666
www.euro-spa.com

PLANTATION DE SAPINS ENOS

(450) 263-9821

LES ÉQUIPEMENTS BARABY INC.

(450) 296-4411
www.baraby.ca

L'ŒUF

(450) 248-7529
info@loeuf.ca

ABBATE CHARPENTIER

(579) 488 0253
abbatecharpentier.com

FERME JOHANNE FONTAINE

(450) 204-3540

LAURY PERRON KINÉSIOLOGUE

(581) 997-0111

GARAGE DENIS GAGNON

(450) 296-4952

TRANSPORT MARCEL POUTRÉ

(450) 296 4600
(450) 357 0274

CARREFOUR ST-IGNACE

(450) 296-4236
STATION SHELL

NOPAC ENVIRONNEMENT INC.

(450) 248-4747
www.nopac.ca

GRANGE WALBRIDGE

(450) 248-3153
www.museemissisquoi.ca

EXCAVATION WILLIAM SAYERS ET FILS.

(450) 248 2187



LE JOURNAL DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE ÉDITION DE NOVEMBRE 2023

POLITIQUE SUR L'INCIVILITÉ

L'incivilité n'est pas un phénomène récent, mais il a pris de l'ampleur depuis quelques temps, partout au Québec. Saint-Ignace-de-Stanbridge ne fait malheureusement pas exception. Afin d'y faire face et d'offrir aux employés municipaux le milieu de travail sécuritaire et respectueux auquel ils ont droit, le conseil de Saint-Ignace a adopté une politique contre le harcèlement, l'incivilité et la violence au travail.

Des événements récents nous obligent à resserrer nos mesures. Sachez que le mot d'ordre est dorénavant **TOLÉRANCE ZÉRO** envers toute forme de violence verbale, d'abus, d'attaques personnelles, de remarques désobligeantes ainsi qu'envers tout ce qui porte atteinte au bien-être physique et mental des employés et des conseillers municipaux. En tant que citoyens et citoyennes, votre droit de parole peut être exercé durant les séances du conseil, ou à travers le formulaire de plainte disponible sur le site internet de la municipalité. **Aucune excuse ne justifie des débordements, et sachez que de tels gestes entraîneront des répercussions légales dès maintenant.**

Les employés municipaux se font un plaisir de veiller au bon fonctionnement de la municipalité. **Merci de faire preuve de civilité.**

Vous pouvez retrouver la politique dans son entièreté sur le site internet de la municipalité, sous la rubrique "règlements municipaux".

GUIGNOLÉE CABBE BEDFORD

Cette année encore, le Centre d'action bénévole de Bedford et environs (CABBE) a mis en place une boîte pour les dons alimentaires au bureau municipal, ainsi qu'une tirelire pour les dons monétaires. Avec le temps des Fêtes et la fin de l'année qui approchent à grands pas, pourquoi ne pas faire un petit ménage de votre garde-manger et nous apporter vos denrées non-périssables? Ce qui dort depuis belle lurette dans vos armoires pourrait permettre à des familles d'avoir un repas devant eux et faire une réelle différence.

Vous pouvez passer durant les heures d'ouverture du bureau municipal, ainsi qu'en soirée et les fins de semaines. La boîte de dons est dans le portique de l'hôtel de ville, dont la première porte restera débarrée afin de vous accommoder.

Merci de penser aux autres en ce temps des Fêtes!

ATTENTION OÙ VOUS DISEZ VOTRE NEIGE!

Il est strictement interdit de déposer la neige de sa propriété sur la voie publique. La neige doit être déposée sur son propre terrain.

Votre collaboration est très importante pour la sécurité des automobilistes et des piétons et surtout pour ne pas obstruer la voie publique. Ceci accélérera et améliorera les opérations de déneigement et d'épandage d'abrasifs.



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une session extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le programme d'immobilisations de la municipalité pour les trois prochains exercices financiers subséquents (2024, 2025 et 2026) sera adopté conformément à l'article 953.1 du Code municipal.

Lors de cette session, qui se tiendra le **lundi QUATRIÈME (4e) JOUR DE DÉCEMBRE 2023 à 19h15**, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations (2024, 2025 et 2026).

ORDRE DU JOUR

- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024, 2025 ET 2026**
- APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024, 2025 ET 2026**
- PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
- CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale /greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière (2024) sera adopté conformément à l'article 953.1 du Code municipal.

Lors de cette session, qui se tiendra le **lundi QUATRIÈME (4e) JOUR DE DÉCEMBRE 2023 à 19h22**, au Centre communautaire, 857 chemin de St-Ignace, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2024.

ORDRE DU JOUR

- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR L'ADOPTION DU BUDGET 2024**
- APPROBATION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU RAPPORT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT DE L'ANNÉE 2024**
- PÉRIODE DE QUESTIONS**
- CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

RAPPEL: PNEUS D'HIVER

Avec le temps froid qui s'installe, nous vous rappelons l'importance de prévoir à l'avance la pose de vos pneus d'hiver. La loi nous donne le 1er décembre comme date limite, mais n'oubliez pas que nous avons eu de la neige bien avant ce jour l'année dernière. Mieux vaut être prévoyant que de se retrouver mal pris en sortant devant un tapis blanc précoce un beau matin!

DES DÉFIBRILLATEURS DISPONIBLES POUR VOUS

Le conseil municipal a décidé de se doter de 2 défibrillateurs, qui seront disponible pour usage en cas d'urgence médical. L'un sera installé sous peu au bureau municipal et l'autre, au Centre communautaire Albert Santerre.

Un défibrillateur peut sauver des vies en attendant les secours, surtout en région rurale où les secours mettent plus de temps à arriver N'hésitez pas à partager l'information autour de vous afin qu'un maximum de personnes soit au courant.

PLANTATION DE SAPINS BAUMIERS RE ENOS

La plantation RE Enos, vous invite à venir seul ou en famille, visiter leur magnifique plantation de sapins baumiers. Tout en vous promenant dans la plantation, vous aurez la chance de choisir le sapin qui interpellera votre cœur pour le temps des Fêtes.

La plantation ouvrira bientôt ses portes pour la saison, au 1790, 1er Rang Nord à Saint-Ignace-de-Stanbridge. Vous pouvez visiter leur site internet à : www.Enoschristmastrees.com ou téléphoner directement, Monsieur Enos, au 450 263-9821 pour de plus amples renseignements concernant l'autocueillette.

RAPPEL: NOËL DE ST-IGNACE

La municipalité tient à rappeler aux parents qui ont inscrit leurs enfants au Noël de St-Ignace que vous êtes attendus le dimanche 3 décembre, au Centre communautaire Albert-Santerre, dès 10h00. Au programme: de belles activités pour les enfants, une collation haute en couleurs et, bien sûr, des cadeaux!

DÉCEMBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	18 FERMÉ	19 OUVERT	20 OUVERT	21 OUVERT	22 FERMÉ	
	25 FERMÉ	26 FERMÉ	27 FERMÉ	28 FERMÉ	29 FERMÉ	

JANVIER 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 FERMÉ	2 FERMÉ	3 FERMÉ	4 FERMÉ	5	
	8 OUVERT	9 OUVERT	10 OUVERT	11 OUVERT	12	



JOYEUSES FÊTES À TOUS!

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE L'HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LES FÊTES.